

Abusée sexuellement à l'âge de 9 ans

Son histoire dans un livre

Stéphanie vit aujourd'hui à Caen, mais elle a grandi à Alençon. Âgée de 26 ans, elle vient de publier son premier ouvrage.

Un témoignage douloureux, qu'elle espère être utile "à celles et ceux qui ont concernés de près ou de loin par l'inceste".

Pleine de vie et souriante, Stéphanie parle de son histoire sans tabou. Mais la jeune fille de 26 ans n'a pas oublié la douleur endurée. Elle a d'ailleurs choisi de la "cracher sur le papier". Si son livre "Ce soi-disant père", est sorti en décembre dernier, le récit, lui, a été écrit il y a bien plus longtemps. "Je devais avoir 14 ans quand j'ai rédigé ces lignes. Les mots sont restés les mêmes", se souvient-elle.

Abusée par son père. Stéphanie est arrivée à l'âge de 8 ans à Alençon, avec sa maman. "Elle s'était séparée de mon père. Un homme violent, directif, et alcoolique". Lui habite près de Paris. Pendant les vacances, Stéphanie part le retrouver. "J'étais contente de le revoir. Mais je me souviens aussi que j'avais peur de lui, surtout quand il buvait". Jusqu'au jour où... L'enfant a 9 ans et passe, comme à l'accoutumée, un séjour chez son père. Mais les choses prennent une autre tournure. "Je ne sais pas ce qui s'est passé dans sa tête... Il avait bu. Il m'a demandé de mettre les sous-vêtements de ma mère, et de me coucher à côté de lui... Puis, il m'a violée". Stéphanie se souvient "avoir suivi ses instructions". Sans réaliser ce qui se passait vraiment. "Je n'avais pas conscience de ce qu'il avait fait". Mais elle était sûre d'une chose : "après ça, je n'avais plus envie de le revoir".

Secret dévoilé au collège. De retour chez sa mère, l'enfant ne dit rien. Elle évite ensuite, à chaque fois, les vacances chez son père. "Du coup, on s'est plus vu". Pendant des mois, elle garde le secret en elle. Et, puis, au collège, elle se confie à des amies. "Je redoublais ma Sixième au collège Racine. J'en ai parlé, à ce moment-là, à des amies. Mais de façon officielle". Car la confession "officielle" aura lieu plus tard. Cette fois, Stéphanie est âgée de 14 ans. "Je me suis engueulée avec ma mère. En pleine crise d'adolescence, rien d'anormal ! Mais elle m'a dit, bien qu'elle ne le pensait pas : "si tu continues comme ça, tu iras chez ton père pendant un an !"

Une phrase qui résonne comme un coup de massue dans la tête de l'adolescente. Un véritable déclencheur. "Le lendemain, je suis arrivée au collège en pleurs. Mes copines, qui connaissaient mon histoire, m'ont alors envoyée à l'infirmerie". Et puis, tout est allé très vite. Stéphanie se confie à l'infirmière qui avertit l'assistance sociale. Cette dernière appelle la maman... qui tombe dans les pommes quand on lui annonce la nouvelle. "Ça été un choc terrible pour ma mère".

S'en suit le dépôt de plainte à la gendarmerie. Un moment difficile, "il fallait que je répète encore et encore ma version des faits. Avec, en face, des gens qui mettaient parfois ma parole en doute". D'autant plus que l'examen gynécologique ne peut prouver les faits. "Mon père a été malin. Il n'a pas déchiré l'hymen. Quand j'ai vu le résultat du jugement, j'aurais préféré qu'il aille jusqu'au bout", lâche-t-elle.

Affaire sans suite

Car aucune peine n'a été retenue contre son père. "Nous sommes passés devant le juge des affaires familiales. On aurait plutôt dû être au tribunal correctionnel ou aux assises. Mon père a tout nié en bloc. Et, faute de preuve, le dossier a été classé sans suite". Une décision que l'adolescente a du mal à digérer. "En rentrant du jugement, j'ai fait une tentative de suicide. Je crois que c'était un appel au secours. J'avais très peur de devoir retourner chez lui un jour".

Finalement, Stéphanie reparlera à son père, des années plus tard, au téléphone. "Histoire

d'avoir un contact père-fille". Jusqu'à ce que ce dernier décède, il y a deux ans. "Il a fait un malaise diabétique. Quand j'ai appris la nouvelle, je n'ai eu aucune réaction. Mais je crois qu'au fond, j'attendais ce jour-là, ça été un soulagement". Et, quelques semaines plus tard, Stéphanie apprend qu'elle est enceinte. Un moment qu'elle espérait depuis 5 ans. "Moi et mon compagnon n'arrivions pas à avoir d'enfant. Quand mon père est mort, je suis enfin tombée enceinte. C'était forcément lié".

Aujourd'hui "heureuse" et jeune maman épanouie, Stéphanie a eu "sa revanche sur la vie", et a tenu à publier son livre pour aider "ceux qui ont connu la même chose". "Elle aimerait surtout qu'il soit à disposition des jeunes dans les CDI et bibliothèques. "Mon but n'est pas de me faire de l'argent avec mon récit, mais qu'il soit à utile à d'autres".

Emilie JOUVIN

"Ce soi-disant père", Stéphanie C., aux éditions Jets d'encre, 12 euros. Disponible sur le site www.jetsdencre.fr



Portes ouvertes
Présentation

ETS OR
76210 RAFFETOT -



Le livre de Stéphanie, "Ce soi-disant père", est sorti en décembre dernier.

Votre seul et unique
Nadine & Jacq

JOURNÉES P

les vendredi 27, samedi 28

Venez découvrir
la nouvelle gamme R
tourisme et util

MÉCANIQUE • TOLÉRIE
VENTE DE VÉHICUL

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h e

RENAULT Gacé - I

Z.A. Route de Vimoutiers -

Appelez Vous rêv

VÉRANDAS